

Rapport d'évaluation

Récapitulatif des indicateurs et des objectifs de la convention de subventionnement 2015-2016 entre le canton, la Ville de Genève et la Fondation du Grand Théâtre de Genève

Bénéficiaire : Fondation du Grand Théâtre de Genève (FGTG)

Parties subventionnantes :

- **Canton : département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP)**
- **Ville de Genève : département de la culture et du sport (DCS)**

Rappel du but de la subvention et des missions du subventionné :

La Fondation du Grand Théâtre de Genève est une fondation de droit public dont le but est d'assurer l'exploitation du Grand Théâtre de Genève (GTG), notamment en y organisant des spectacles d'art lyrique, chorégraphique et dramatique.

Le canton et la Ville de Genève versent une subvention à la FGTG soutenant ainsi l'existence, à Genève, d'un opéra de niveau international, qui permette de présenter des œuvres d'art lyrique, de la période baroque à nos jours.

Le Grand Théâtre assume une mission d'ouverture et d'accès pour tous les publics en proposant diverses actions, en particulier en faveur de la jeunesse et des nouveaux publics, des établissements d'enseignement, des organismes actifs à Genève et des grandes manifestations, telles que la Fête de la musique, la Fête de la danse et les Journées européennes des métiers d'art.

Le Grand Théâtre collabore avec l'Orchestre de la Suisse Romande (OSR), orchestre symphonique qui se transforme en orchestre de fosse pour des représentations.

Le Grand Théâtre possède un chœur et un ballet. Le ballet présente deux nouvelles productions par saison, l'une avec orchestre, l'autre avec de la musique enregistrée, et il revisite régulièrement les grands classiques. Il est invité chaque année à donner des représentations ailleurs en Suisse et à l'étranger, sur tous les continents.

Le Grand Théâtre a dû organiser 3 saisons hors-les-murs pendant les travaux de rénovation du bâtiment à la Place de Neuve débutés en janvier 2015. Il a construit à cet effet un bâtiment provisoire, l'Opéra des Nations, qui dispose d'une jauge inférieure à celle de la Place de Neuve (1'118 places au lieu de 1'512 places). Le retour est prévu pour septembre 2018.

Mention du contrat : convention de subventionnement entre la République et canton de Genève, la Ville de Genève et la Fondation du Grand Théâtre de Genève

Durée du contrat : du 01.01.2015 au 31.12.2016 (2 ans)

Période évaluée : saisons 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les éléments connus de la saison 2016-2017

Objectif 1 : Promouvoir l'art lyrique dans le Grand Genève en proposant annuellement une saison d'opéras

Indicateur 1.1 : Nombre d'opéras présentés

	Saison 2014-2015	2015-2016	2016-2017 (projections)
Valeur cible	9	9	9
Résultat réel	9	9	8

Commentaire-s :

Pour sa première saison entière à l'Opéra des Nations (2016-2017), le GTG ne produira que 8 opéras exceptionnellement.

Indicateur 1.2 : Nombre de représentations d'opéras, dans le cadre du programme d'abonnement

	Saison 2014-2015	2015-2016	2016-2017 (projections)
Valeur cible	54	54	54
Résultat réel	56	59	57

Commentaire-s :

Chaque opéra est représenté entre 7 et 12 fois.

A ces représentations s'ajoutent des récitals, des ballets et des concerts. Le nombre total de levers de rideaux était de 97 durant la saison 2014-2015 et de 100 durant la saison 2015-2016.

Le Grand Théâtre produit par saison au moins 8 ouvrages lyriques qui donnent lieu à au moins 54 représentations. A quoi s'ajoutent, selon les moyens financiers disponibles, des opéras en version de concert et des opéras pour jeunes, ainsi que des accueils de productions étrangères, comme l'Opéra de Pékin en 2015 ou l'Opéra de Perm en 2016.

Indicateur 1.3 : Nombre de spectateurs payants des opéras (spectacles d'abonnement)

	Saison 2014-2015	2015-2016	2016-2017 (projections)
Valeur cible	64'748	64'748	64'748
Résultat réel	71'245	64'174	n. d.

Commentaire-s :

Le nombre total de spectateurs, toutes représentations confondues, était de 108'417 durant la saison 2014-2015 et de 89'484 durant la saison 2015-2016. La baisse de fréquentation entre les deux saisons est due au déménagement à l'Opéra des Nations en 2016 (jauge inférieure de 25%).

Objectif 2. Faire rayonner le Grand Théâtre de Genève hors du Grand Genève

Indicateur 2.1 : Nombre de représentations en tournées du Ballet (hors Suisse romande)

	Saison 2014-2015	2015-2016	2016-2017 (projections)
Valeur cible	21	21	21
Résultat réel	23	47	49

Commentaire-s :

Tous les 4 ans, le ballet réduit ses représentations à l'étranger pour pouvoir consacrer davantage de temps au renouvellement de son répertoire.

La saison 2014-2015 a été concernée par cela, avec néanmoins des tournées en France, Allemagne, Italie, Suisse et Afrique du Sud.

Au cours de la saison 2015-2016, le ballet a parcouru le Brésil, la France, l'Italie, la Suisse et la Chine.

Indicateur 2.2 : Nombre de collaborations internationales du GTG

	Saison 2014-2015	2015-2016	2016-2017 (projections)
Valeur cible	3	3	3
Résultat réel	5	4	5

Commentaire-s :

Les chiffres indiqués se rapportent aux collaborations avec des institutions lyriques étrangères pour la production d'œuvres lyriques. Ne sont pas prises en compte les collaborations médias comme par exemple des retransmissions en direct ou en différé d'ouvrages lyriques sur les chaînes Arte ou Mezzo.

Ainsi, la saison 2015-2016 a vu des co-productions lyriques avec l'Opéra de Cardiff et le Teatr Wielki de Varsovie, le Royal Philharmonic Orchestra, et la saison 2016-2017 avec l'Opéra comique de Paris, la Komische Oper de Berlin, la Lyric Opera de Chicago, le Teatro Regio de Turin et l'Opéra de Stuttgart.

Objectif 3 : Accueillir des élèves			
Indicateur 3.1 : Nombre d'élèves du DIP ayant assisté aux représentations scolaires (opéra)			
	Saison 2014-2015	2015-2016	2016-2017 (projections)
Valeur cible	2'450	2'450	2'450
Résultat réel	1'628	842	Résultat intermédiaire février 2017 : 1'153 élèves
<p>Commentaire-s :</p> <p>La valeur cible de 2'450 élèves a été fixée pour la salle de la place de Neuve de 1'500 places. L'Opéra des Nations dispose de 400 places en moins, ce qui réduit la capacité d'accueil.</p> <p>En 2015, l'opéra a été remplacé par le ballet « Street dance » donné à l'Opéra des Nations.</p> <p>Le déménagement en 2016 a obligé le Grand Théâtre à réduire l'offre en représentations scolaires pendant la saison concernée, l'offre de places étant réduite.</p> <p>Le renforcement du Service pédagogique en 2015 a permis d'élargir l'offre pédagogique pour la saison 2016-2017. Ce qui aura, à terme, une incidence positive sur la fréquentation.</p>			
Indicateur 3.2 : Nombre de classes du DIP ayant suivi les parcours pédagogiques autour des spectacles			
	Saison 2014-2015	2015-2016	2016-2017 (projections)
Valeur cible	70	70	70
Résultat réel	49	68	Résultat intermédiaire février 2017 : 55
<p>Commentaire-s :</p> <p>Parallèlement aux parcours pédagogiques qui consistent à faire découvrir les coulisses d'un opéra aux élèves, le GTG a développé depuis 2016, le concept <i>Opéra pour petites oreilles</i> pour initier les plus jeunes élèves, dans leurs établissements scolaires, à l'art lyrique.</p>			
Indicateur 3.3 : Utilisation des places en prélocation réservées aux élèves			
	Saison 2014-2015	2015-2016	2016-2017 (projections)
Valeur cible (= places offertes)	500	500	500
Résultat réel (= places utilisées)	248	397	Résultat intermédiaire février 2017 : 343
<p>Commentaire-s : Les résultats sont en-dessous de la cible, le DIP n'a pas pu répondre pleinement à l'offre. Grâce au Service pédagogique renforcé en 2015, une meilleure communication permettra de s'approcher de la cible pour la saison 2016-2017.</p>			

Objectif 4 : Renforcer l'ancrage du Grand Théâtre dans le tissu local et régional par le biais de partenariats artistiques

Indicateur 4.1 : Nombre de services d'orchestre assurés par l'OSR

	Saison 2014-2015	2015-2016	2016-2017 (projections)
Valeur cible	184	184	184
Résultat réel	152	164	158

Commentaire-s :

La valeur cible de 184 services correspond à la valeur figurant à l'art. 3 du protocole d'accord entre le GTG et l'OSR du 23 juin 2014. Il s'agit d'un nombre maximum pour 8 spectacles lyriques et chorégraphiques, qui peut varier selon les exigences du spectacle.

Indicateur 4.2 : Nombre de collaborations avec des acteurs culturels locaux

	Saison 2014-2015	2015-2016	2016-2017 (projections)
Valeur cible	13	13	13
Résultat réel	15	12	n. d.

Commentaire-s :

Le nombre de collaborations comprend aussi bien la participation d'ensembles musicaux et choraux aux productions que la participation à des événements comme la Fête de la musique et la Fête de la danse.

Durant la période de la convention, le Grand Théâtre a organisé une Journée portes ouvertes à l'Opéra des Nations et accueilli notamment : les Journées européennes des métiers d'art, la Fête de la musique, l'Orchestre du Collège de Genève et les élèves de la HEM de Genève et de Lausanne, le Geneva Opera Pool et les Journées européennes du Patrimoine.

Le Ballet a participé à la Journée portes ouvertes de l'ONU à l'occasion du 70^e anniversaire des Nations-Unis.

Observations de la Fondation du Grand Théâtre de Genève :

Après avoir érigé l'Opéra des Nations entre mars et décembre 2015, le Grand Théâtre a déménagé en janvier 2016, en milieu de saison, ses équipes, son matériel et ses décors pour permettre la rénovation du bâtiment historique de la Place de Neuve. Ce déménagement et l'installation pour deux ans et demi dans une salle de spectacles provisoire a posé au Grand Théâtre les défis les plus élevés des dernières 50 années.

Grâce à une gestion rigoureuse, le Grand Théâtre a bien maîtrisé le passage de la Place de Neuve à l'Opéra des Nations en conservant l'essentiel de son public. Il reste à faire un effort supplémentaire en direction des publics jeunes : à cet effet, l'équipe responsable des activités pédagogiques du Grand Théâtre a été renforcée.

Le problème principal du Grand Théâtre est dû au fait que les dépenses de production sont continuellement en diminution pour pouvoir couvrir les coûts fixes. Ainsi, c'est la mission même du Grand Théâtre qui est atteinte par ce phénomène.

L'évolution au cours des dix dernières années démontre cette problématique de l'érosion des moyens disponibles pour l'activité artistique. Lors de la saison 2004-2005, 29 % du budget global était consacré à la production des spectacles, et encore 28% lors de la saison 2007-2008. Pour la saison 2014-2016, la part des dépenses variables pour l'activité artistique n'a été plus que de 23%, pour remonter quelque peu à 24.9% pour la saison 2015-2016. Par conséquent, la Fondation du Grand Théâtre doit affecter des recettes propres des spectacles au financement des coûts fixes.

La première convention de subventionnement avec le canton apporte dès lors des moyens extrêmement précieux pour attribuer davantage de moyens à la production artistique et aux activités pédagogiques, ce qui permet d'augmenter la qualité des spectacles et les efforts envers le public de demain.

Observations du canton et de la Ville de Genève :

Sur la base des indicateurs et valeurs cible retenus pour la période 2015-2016, le GTG a rempli sa mission et atteint les objectifs en lien avec la promotion de l'art lyrique à Genève et le rayonnement de l'institution hors du Grand Genève.

En ce qui concerne l'accueil des élèves, l'objectif n'a été que partiellement atteint en raison de valeurs cibles vraisemblablement trop ambitieuses. Conscient de l'importance de sensibiliser le public de demain au monde lyrique, notamment les élèves, les jeunes et les familles, le GTG a néanmoins bien mené son programme pédagogique. Celui-ci pourra encore s'intensifier, notamment par des représentations scolaires, des spectacles sur mesure et des formats innovants tels des parcours d'art lyrique allant de l'atelier en milieu scolaire aux scènes de l'Opéra des Nations et, à terme, du bâtiment réhabilité de la place de Neuve.

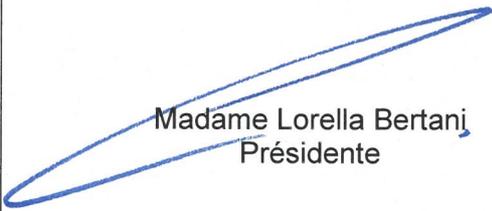
Annoncée comme difficile en raison du déménagement de la Place de Neuve à l'Opéra des Nations, la saison 2015-2016 s'est déroulée avec succès. Le canton et la Ville saluent la très belle réussite du nouveau bâtiment. Le taux de fréquentation de la seconde moitié de la saison 2015-2016, à l'Opéra des Nations, montre que le public a très bien réagi au changement.

Sur le plan financier, l'exercice 2014-2015 s'est soldé avec un léger bénéfice, résultat d'une gestion prudente, alors que la subvention cantonale n'était pas encore votée. Lors de l'approbation de la loi confirmant l'entrée du canton dans le financement du GTG, la convention a été limitée à deux ans, contre une durée initialement prévue de trois ans. Cela a réduit le temps à disposition de la fondation pour répondre aux exigences posées par la convention. Pour respecter les directives municipales et cantonales en vigueur, notamment concernant l'application des normes comptables RPC et la réalisation d'un contrôle ordinaire, c'est un travail de fond que l'institution doit mener en matière d'établissement des comptes et de contrôle interne. Au moment de la rédaction du présent rapport, les travaux à ce niveau étaient en cours pour l'établissement des comptes 2015-2016.

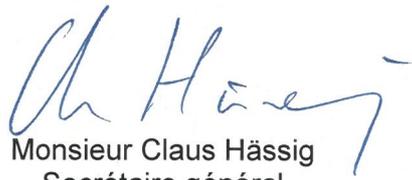
A l'heure où la gouvernance des grandes institutions est discutée conjointement entre le canton, la Ville de Genève et l'Association des communes genevoises, le GTG se doit d'être prêt à affronter les nombreux enjeux mis en évidence dans le rapport actori. La prochaine convention correspondra ainsi à une période charnière dans la vie de l'institution, dont la direction générale devra également être mise au concours courant 2017 pour permettre une bonne transition dès la saison 2019-2020.

Cette première convention marquait l'entrée du canton dans le subventionnement du GTG, soutien longtemps souhaité par la Ville et le GTG. Les prochaines étapes au niveau cantonal porteront sur le renouvellement de la convention de subventionnement avec un soutien financier renforcé ainsi que les dépôts successifs de deux projets de loi, le premier concernant la ratification de la convention de subventionnement et le second, courant 2017, concernant le 2e train de répartition des tâches entre le canton et les communes en matière de culture.

Pour la Fondation du Grand Théâtre de Genève



Madame Lorella Bertani
Présidente



Monsieur Claus Hässig
Secrétaire général

Genève, le 28.4.2017

Pour la Ville de Genève



Monsieur Jacques Ménétreay
Conseiller culturel



Monsieur Nicolas Cominoli
Conseiller scientifique

Genève, le 27.4.2017

Pour la République et Canton de Genève



Monsieur Marcus Gentinetta
Conseiller culturel



Madame Marie-Anne Falciola Elongama
Responsable financière

Genève, le 26.4.2017